

# A. D. S. E.

## Association de Défense de la Santé et de l'Environnement

91410 Saint-Escobille

Association déclarée le 15.10.2002 n° 911000472 sous la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 JPNS

M. le Président  
SIREDOM  
63, rue du Bois Chaland  
91090 LISSES

Méroberty, le 19 mars 2019

### **Objet :**

Consultation publique du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Monsieur le Président,

Nous tenons tout d'abord à saluer l'immense investissement du Siredom dans la mise en œuvre de la réduction des déchets sur notre territoire.

Les moyens humains dont nous disposons actuellement et le temps imparti ne nous permettent pas de nous impliquer par rapport à toutes les actions évoquées.

Nous en privilégierons quelques-unes qui nous semblent essentiels :

### **Actions éco exemplaires destinées aux collectivités :**

#### Marchés publics travaux

Nous avons constaté que trop peu de collectivités inséraient dans leurs appels d'offre de fournitures, de services et surtout de travaux, des clauses environnementales s'inscrivant dans les objectifs du développement durable et de l'économie circulaire.

Pourtant la considération environnementale est clairement formalisée dans le droit des marchés publics, aux plans européen et national.

Nous pouvons envisager un gain considérable de récupération de déchets (à des fins de réutilisation ou de revalorisation) produits par les chantiers de déconstruction de bâtiments - nous rejetons le terme démolition aujourd'hui dépassé.

Plus concrètement, au fur et à mesure de la déconstruction, un tri des matériaux est effectué pour être mis dans des bennes puis orientés vers des filières de revalorisation selon les principes de l'écologie industrielle (exemple : béton concassé à utiliser en voirie). Certains matériaux peuvent aussi être réutilisés dans les nouvelles constructions ou dans les réhabilitations de bâtiments.

Les marchés des collectivités doivent être pensés en ce sens de la conception du projet à la réalisation.

Le cahier des clauses techniques particulières est une pièce maitresse du dossier des marchés publics.

Nous préconisons de multiplier les formations de méthodologie très incitative à l'attention des élus des collectivités en charge du développement durable, des travaux et des marchés publics et d'y associer les responsables administratifs de ces mêmes secteurs.

**Il s'agit d'encourager toutes les collectivités, et elles sont nombreuses, à systématiser l'insertion de ces clauses environnementales absolument essentielles dans tous leurs marchés publics.**

Partenaires potentiels : Union des maires de l'Essonne, Amicale des directeurs généraux des services et secrétaires de mairie, Fédération française du bâtiment, Chambres consulaires....

### Gaspillage alimentaire

Nous savons aussi que malgré la législation et la réglementation en vigueur, trop peu de collectivités ayant la compétence restauration scolaire travaillent à la réduction du gaspillage alimentaire alors que les enjeux en ce domaine en matière de gestion des déchets sont considérables.

Un grand nombre d'organismes dont par exemple l'ADEME, l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes (Andev), la Ligue de l'enseignement donnent les clefs pour sensibiliser, éduquer, mobiliser tous les acteurs concernés (des gestionnaires aux élèves consommateurs).

Il en est de même en ce qui concerne la restauration collective des entreprises.

Les biodéchets résiduels qui devraient pourtant diminuer sont trop souvent jetés dans les bacs réservés aux ordures ménagères plutôt que d'être récupérés et traités dans les usines de biométhanisation à des fins de valorisation énergétique. Précisons que sur de nombreuses unités de biométhanisation, les process utilisés sont malheureusement loin d'être maîtrisés et génèrent des pollutions atmosphériques nuisibles à l'environnement et à la santé publique (exemple : usine Bionerval installée dans la zone industrielle Sudessor Etampes-Brières les Scellés)

**Nous préconisons la mise en œuvre de formations spécifiques en ce domaine, donnant aux gestionnaires les outils permettant d'engager des actions réelles avec obtention de résultats dans les établissements concernés.**

Partenaires potentiels : élus, gestionnaires de cuisines centrales, de restaurants scolaires et d'entreprises, prestataires fournisseurs de repas, producteurs, responsables jeunesse, associations ....

### Actions destinées à tous les publics :

#### Promotion de l'eau du robinet

Nous partageons pleinement vos objectifs de diminution des quantités d'emballage (bouteilles d'eau et autres).

Mais nous tenons à vous sensibiliser sur le comportement de nombreuses familles qui à juste raison craignent pour des raisons sanitaires de consommer l'eau du robinet en raison de la présence de plus en plus fréquente de pesticides (atrazine) de manière récurrente ou occasionnelle + formaldéhydes, hydrocarbures, toluène, benzène, xylène, etc.

Les analyses de l'eau dite « potable » réalisées à notre demande sur deux villages du Sud Essonne par deux laboratoires dont l'un accrédité Cofrac sont à votre disposition, si vous souhaitez approfondir le sujet.

Le Département de l'Essonne a été très sensible à notre démarche.

Partenaires potentiels : Département de l'Essonne, Collectivités ayant la compétence eau potable, fermiers ou concessionnaires gestionnaires, industriels de l'eau, Agence Régionale de Santé, associations....

### Retour à la consigne

Nous pensons qu'il serait important de réintroduire le retour à la consigne pour les bouteilles en verre et de la généraliser au plastique si cela est possible au plan sanitaire et technique.

Notre pays est très en retard par rapport à notre voisin proche l'Allemagne. Nous pourrions nous inspirer de ses pratiques.

Le SIREDOM qui est l'un des plus importants syndicats de France pourrait être le fer de lance de ce retour à la consigne.

### Réparer plutôt que jeter

#### Atelier Répare Café

Notre association a proposé à sa dernière assemblée générale la création d'un Répare Café dans l'Etampois Sud-Essonne en s'appuyant sur l'expérience réussie de Dourdan initiée par l'association Graines de Colibri.

Le but est de réparer les objets défectueux plutôt que de les jeter, en un mot de leur donner une seconde vie.

Le paragraphe ci-dessus explique plus précisément l'esprit de cette structure utile à tous.

*« Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables. Vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, vaisselle, objets utiles, jouets, et autres. D'autre part sont présents dans le Repair Café des experts bénévoles, qui ont une connaissance et une compétence de la réparation dans toutes sortes de domaines.*

*On y apporte des objets en mauvais état qu'on a chez soi. Et on se met à l'ouvrage avec les gens du métier. Il y a toujours quelque chose à apprendre au Repair Café. Ceux qui n'ont rien à réparer prennent un café ou un thé, ou aident à réparer un objet appartenant à un autre. On peut aussi toujours y trouver des idées à la table de lecture qui propose des ouvrages sur la réparation et le bricolage. » <https://repaircafe.org/fr/a-propos/>*

Pour que ce projet puisse exister, nous aurions besoin d'un local chauffé qui nous serait mis à disposition ou loué selon des créneaux horaires qui répondraient aux attentes des parties concernées (propriétaires, locataires, animateurs experts bénévoles...). Une lettre a été adressée à plusieurs communes du Sud Essonne.

### Lutte contre l'obsolescence dite « programmée » ou « prématurée »

Nous souhaiterions que le SIREDOM soutenu par les collectivités, les entreprises, les commerces, les associations ...sensibilisent la population à l'achat d'appareils durables et si possible également éthiques. La revue « 60 millions de consommateurs » expliquent que nous envoyons à la déchetterie environ 90 millions d'équipements électriques et électroniques, selon les chiffres de l'ADEME, pour défauts de conception, pièces détachées introuvables ou chères, matériaux fragiles, technologie ou usage dépassés...Les distributeurs orientent les consommateurs vers un échange d'appareil plutôt que vers une réparation. Nous sommes dans un véritable gâchis au plan écologique.

Notre association se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la réflexion sur toutes ces actions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

La Présidente de l'ADSE,

Madame Marie-Josèphe MAZURE